

63 cm² pour chaque détenu (Tunisie)

Pour une population de 10 millions d'habitants, la Tunisie compte actuellement, selon des chiffres de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, quelque 30 000 détenus, répartis à travers 7 centres pour mineurs et 26 prisons et 3 centres de travail correctionnel, dont la construction remonte au début du siècle dernier. Ce qui la classe parmi les quatre premiers pays dans le monde (253 prisonniers pour 100 000 habitants) qui ont un nombre important de prisonniers par rapport à leur population. Le nombre des mineurs placés dans les centres correctionnels a atteint 2500 en 2004. Durant la même période, le nombre de femmes prisonnières a atteint 800, réparties surtout dans des cellules qui leur sont réservées dans des prisons pour hommes. Le nombre des condamnés à mort s'élève à une centaine et celui des prisonniers politiques atteint 600, placés dans différentes prisons. Le nombre des détenus de nationalité étrangère dispersés à travers plusieurs établissements n'est pas connu, mais les avocats estiment que les Algériens viennent en tête avec près de 2000. Le taux de la population dépasse largement le seuil recommandé. Ainsi, dans une prison comme celle du 9 Avril à Tunis, construite pour 900 prisonniers, il y a aujourd'hui plus de 5000 détenus qui ont chacun une surface de 60 cm². L'établissement du Kef, d'une capacité de 300 détenus, héberge près d'un millier de prisonniers, alors qu'à la prison de Gafsa s'entasse un millier de prisonniers pour une capacité de 350 seulement. La prison de Bordj Erroumi « accueille » 2000 détenus, pour une capacité de 400, et celle d'Ennadhour héberge 1800 détenus pour une capacité de 600. La même source affirme que la plupart des prisonniers sont pris en charge par leur famille grâce « aux couffins », à l'aide matérielle directe, aux mandats ou aux chèques, dont le montant est déposé au bureau de dépôts dans un compte au nom du prisonnier qui l'utilise pour s'approvisionner au magasin de la prison. Le montant mensuel permis par l'administration est de 15 dinars tunisiens (15 dollars) pour les détenus d'opinion et 30 dinars tunisiens pour les prisonniers de droit commun rationnés en bons hebdomadaires.